



# Salaire, retraite, conditions de travail : mobilisons-nous !

Depuis plusieurs semaines, salariés, retraités, jeunes, gilets jaunes se mobilisent pour crier leur colère face ® à la dégradation des conditions de vie, avec des fins de mois de plus en plus difficiles.

Toutes les manifestations, les grèves pour l'amélioration des salaires, la défense des services publics, auraient dû inciter le pouvoir à écouter et changer de politique. Mais plutôt que de négocier, Macron et son gouvernement ne répondent que par la répression ! Certes, le gouvernement Macron a amorcé un premier recul à la mi-décembre : anticipation de la prime d'activité (cf. encadré), pas d'augmentation de CSG pour les retraités entre 1200€ et 2000€ mensuels, suspension de l'augmentation des taxes sur certains produits d'énergie... Ceci démontre qu'il est possible, par une large mobilisation, d'arrêter cette politique.

**Prime d'activité : vérifiez si vous y avez droit !** Les salariés du public ayant des revenus faibles peuvent en bénéficier. Les plafonds et les montants dépendent de la situation du ménage. Pour pouvoir la toucher, il faut en faire la demande à la CAF. **Renseignez-vous auprès de votre CAF !**

Cela montre aussi, que le grand débat national promis par l'exécutif n'a en réalité qu'un seul objectif : enfumer les citoyens en évitant de répondre aux revendications, afin de poursuivre sa politique injuste, au service du grand patronat et des très riches. D'ailleurs dans sa lettre aux français, le président Macron fixe un cadre tellement étroit qu'il éteint le débat avant qu'il ne commence : il ne reviendra pas sur la suppression de l'impôt sur la fortune. Par contre, il s'interroge sur la suppression de certains services publics. Le gouvernement Macron veut mettre en œuvre sa réforme détruisant les régimes de retraite. Il refuse d'augmenter le point d'indice pour les salariés du public, ni même d'envisager de payer la prime exceptionnelle obtenue par certains salariés du privé.

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) continue la politique de restructuration du secteur, au détriment des conditions de travail des personnels et des conditions d'étude des étudiants. Les moyens en postes, en fonctionnement et en investissements restent notablement insuffisants et baissent chaque année, alors que le nombre d'étudiants augmente. Après avoir limité l'accès aux universités avec Parcoursup et la loi ORE, le gouvernement a décidé d'augmenter drastiquement les frais d'inscription des étudiants étrangers (hors UE) : ils passeraient de 170€ en Licence à 2.770€, et de 243€ ou 380€ en Master et Doctorat à 3.770€. C'est injuste et présage une libéralisation des frais d'inscription pour tous les étudiants. C'est le droit des jeunes à se former qui est ainsi menacé pour l'immense majorité d'entre eux. Tout ceci est inacceptable !

**La CGT FERC Sup rappelle ses revendications :**

- **augmentation immédiate du point d'indice de 15 % et prime exceptionnelle pour tous,**
- **défense du Code des pensions civiles et militaires et des régimes par répartition, non au « régime universel par point »,**
- **libre accès à l'université : pas d'augmentation des frais d'inscription et liberté de choix de l'étudiant de sa filière,**
- **arrêt des restructurations en cours,**
- **plan de recrutement de fonctionnaires et augmentation des budgets, pour pouvoir exercer correctement nos missions d'enseignement et de recherche, et diminuer la précarité.**

## Le 5 février,

**la CGT FERC Sup appelle à organiser des Assemblées générales des personnels pour discuter des revendications et des moyens d'actions.**

**La CGT FERC Sup appelle tous les personnels de l'ESR à participer largement à ces initiatives, aux manifestations et à la grève interprofessionnelle.**

Montreuil, le 30 janvier 2019